

GROUPE PAROT

Société Anonyme

Au capital de 7 398 515,20 euros

Siège social : 55 Boulevard Jacques Chaban Delmas

33520 BRUGES

349.214.825 R.C.S BORDEAUX

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire en vue de vous proposer la nomination d'un nouveau co-Commissaire aux Comptes titulaire.

Nous vous rappelons qu'aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 2 juin 2017, la société BECOUZE a été nommée en qualité de co-Commissaire aux Comptes titulaire, pour une durée de 6 années, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des actionnaires appelés à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Suivant courrier en date du 8 novembre 2019, la société BECOUZE a présenté sa démission du mandat de co-Commissaire aux comptes titulaire de la Société, conformément aux dispositions de l'article 19 du Code de la déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

La Société se trouve désormais contrôlée uniquement par la société KPMG, Commissaire aux comptes titulaire nommée par l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2018, pour une durée de 6 années, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des actionnaires appelés à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nous vous rappelons qu'en application des dispositions de l'article L. 823-2 du Code de commerce, les sociétés astreintes à publier des comptes consolidés désignent au moins deux commissaires aux comptes.

En outre, il est rappelé qu'en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce, la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant ne s'impose que si le commissaire aux comptes est une personne physique ou une société unipersonnelle.

En conséquence, afin de se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, la Société est tenue de nommer un nouveau co-Commissaire aux comptes titulaire.

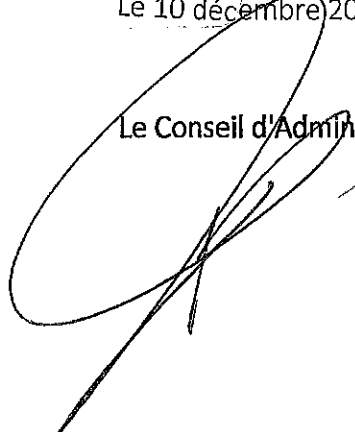
A ce titre, le Président propose la nomination de la **société DB3C AUDIT**, dont le siège social est situé 35 Avenue Auguste Ferret – 33110 LE BOUSCAT, et ce pour la durée du mandat restant à courir de la société BECOUZE, soit pour une période de 4 années à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2019 inclus jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des actionnaires appelés à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La Société ne sera pas tenue de nommer un Commissaire aux comptes suppléant.

Nous espérons que cette proposition recevra votre agrément et vous invitons à adopter les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Fait à BRUGES,
Le 10 décembre 2019,

Le Conseil d'Administration

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long trailing stroke, positioned over the text 'Le Conseil d'Administration'.